



Direction de la Voirie et des Déplacements

2020 DVD 44 SG Actions contribuant au Plan Vélo et à l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques Subventions ((montant : 178 978 euros) et conventions avec 11 associations.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mes chers collègues,

Les actions des associations parisiennes œuvrant pour le vélo, de plus en plus nombreuses et dynamiques, participent pleinement aux objectifs de la politique municipale en la matière, en favorisant le développement d'une culture vélo pour tous les parisiens. En effet, le Plan Vélo de la Ville de Paris prévoit notamment le développement des services aux cyclistes, essentiels pour encourager la pratique.

Le contexte particulier de ces derniers mois, avec les grèves de décembre 2019 puis la crise sanitaire qui ont vu augmenter la pratique cyclable, ne dément pas le succès de ces initiatives : les demandes des usagers sont nombreuses et les associations s'investissent de plus en plus pour créer de nouveaux ateliers sur tout le territoire parisien. La Ville de Paris encourage ces partenaires à travers son soutien financier en fonctionnement ou en investissement.

Les ateliers de réparation permettent d'apprendre à entretenir son matériel tout en s'inscrivant dans des démarches de retraitement des déchets, d'économie circulaire (réutilisation des vélos épaves) et de réinsertion. Ils permettent de s'équiper à moindre coût.

Les vélo-écoles ont pour objectif d'accompagner toutes personnes en âge de pédaler vers une pratique vigilante et responsable de la bicyclette. De l'apprentissage à la remise en selle, la vélo école permet de promouvoir l'usage du vélo auprès de publics n'ayant pas ou peu eu l'occasion de se familiariser avec ce moyen de transport particulièrement adapté à nos territoires denses.

Par ailleurs, dans le cadre des Jeux 2024 et du programme héritage « Transformations olympiques » dévoilé en juin 2019, la Ville de Paris souhaite

inciter les parisiens à faire plus d'activité physique. La sédentarité est en effet un fléau de santé publique ; les associations par leurs actions proposent différentes activités pour encourager la pratique du vélo, favoriser l'activité physique et rendre accessible ce mode de déplacement en milieu urbain particulièrement pour les enfants et adultes des quartiers populaires.

Dans ce cadre, il vous est proposé de financer en 2020 les 11 associations suivantes:

1) AICV – Animation Insertion et Culture Vélo

Installée dans le 19e arrondissement, AICV œuvre depuis 1995 au développement de la pratique du vélo en ville, en organisant tout au long de l'année de nombreuses activités très accessibles pour différents publics.

En 2020, à travers son projet « Vélo & Mobilité », l'association a poursuivi ses objectifs à travers différentes actions:

- Cours pour adultes, notamment auprès des femmes des quartiers populaires de l'Est-parisien.
- Vélo en entreprise : interventions dans le cadre de la Politique De la Ville, auprès d'entreprises et de collectivités.
- Vélo et senior : il s'agit d'activités alliant la pratique du vélo et une activité physique dans le cadre de séances régulières.
- Développement d'actions favorisant le « savoir rouler », auprès des écoles et centres de loisirs, dans le cadre de projets pédagogiques

L'association met également en place des actions auprès de jeunes en situation de handicap.

Pour répondre aux différentes demandes d'activités vélo, l'association a besoin aussi de s'équiper en matériel, afin de mener des actions éducatives, pour jeunes et adultes : acquisition de matériel vélos pour enfants, de vélos électriques et d'une remorque pour transporter ce matériel dans des écoles, si besoin.

Montant de la subvention proposée : 17 000 € en fonctionnement et 6 000 € en investissement

2) MDB – Mieux se Déplacer à Bicyclette

Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB) est la première association cycliste francilienne. Créée en 1974, elle compte plus de 1 400 adhérents à Paris et dans

tous les départements franciliens grâce à son réseau d'antennes locales (20% d'adhérents de plus en 2018 qu'en 2017).

MDB a pour but de faire prendre conscience aux personnes de l'intérêt que revêt l'usage de la bicyclette (véhicule paisible, non polluant, non encombrant, non bruyant, générateur de bonne santé et ne faisant appel à d'autre source d'énergie que celle produite par son usager), tant pour les déplacements que pour les loisirs. L'association a, à l'égard des cyclistes et des non-cyclistes, un rôle d'éducation et de conseil dans divers domaines pouvant se rapporter à la bicyclette et à sa pratique : sécurité et prévention des accidents, recherche et préconisation des meilleurs équipements et aménagements, mécanique du vélo, assistance juridique, etc...

MDB sollicite une subvention de fonctionnement pour mener à bien ses projets en 2020 : accueil des cyclistes à la Maison du vélo quatre jours par semaine et 45 semaines par an ; bourses aux vélos ; marquage Bicycode des vélos et conseils pour lutter contre le vol ; animations pour favoriser la pratique du vélo auprès des adultes, renseigner sur les aspects règlementaires et techniques de l'usage du vélo, sensibiliser aux dangers de la circulation en partenariat avec de la Ville de Paris et la Préfecture de Police (formations sur la sécurité routière).

Montant de la subvention proposée : 31 000 € en fonctionnement

3) **DAVS – Développement Animation Vélo Solidaire**

Située dans les 13^e et 14^e arrondissements, l'association DAVS - Développement Animation Vélo Solidaire - anime depuis juillet 2016 la Vélo-école Paris Sud. DAVS participe ainsi au développement d'une culture vélo accessible, à l'apprentissage du vélo auprès des adultes et enfants débutants, à l'accompagnement dans la découverte du vélo en ville et au développement des projets pédagogiques autour du vélo auprès de public en difficulté. Depuis début 2020, l'association a installé ses activités dans un local du 13^e arrondissement permettant la mise en place du premier atelier mécanique ouvert aux parisiens, et notamment aux habitants des quartiers Politique de la Ville du 13^{ème} arrondissement.

Elle met en place tout au long de l'année un ensemble d'actions visant à favoriser l'accès à la pratique du vélo au plus grand nombre : cours de vélo pour adulte, stages de vélo enfant, interventions en milieu scolaire, interventions en entreprises.... A travers leurs activités et projets pédagogiques, l'association accueille et accompagne des publics spécifiques qui, pour des raisons sociales et/ou culturelles, se trouvent éloignés de ce mode de déplacement.

L'association souhaite en 2020 poursuivre ses activités de vélo-école et acquérir du matériel mécanique pour mettre en place ses activités pédagogiques autour de l'apprentissage de la mécanique vélo :
kit d'atelier mécanique, outils permettant d'effectuer toutes réparations sur un vélo, établi mobile, pieds mécaniques.

Montant de la subvention proposée : 17 000 € en fonctionnement et 5 500 €
en investissement

4) La Petite Rockette

L'association La Petite Rockette, implantée dans le 11^e arrondissement, a pour objectifs de développer l'apprentissage du vélo pour les personnes qui n'ont jamais fait de vélo et de promouvoir la remise en selle chez les adultes éloignés de la pratique du vélo afin que tous puissent se déplacer au quotidien, accompagner leurs enfants en balade ou pratiquer une activité physique régulière.

La Petite Rockette anime un local dédié à la mécanique vélo dans le 11^{ème} arrondissement.. Ce lieu s'articule autour de plusieurs volets d'action parmi lesquels : la collecte de vélos usagés, le démantèlement, l'animation d'ateliers participatifs d'apprentissage et de réparation, ainsi que la sensibilisation à l'environnement. Des stages d'apprentissage de la pratique du vélo, à destination des adultes, sont également proposés.

Les sessions proposées développent tous les aspects de l'apprentissage pour la pratique cycliste en milieu urbain : apprentissage de l'équilibre sur vélo sans pédale, initiation à la trajectoire, changement de vitesses et lâcher de mains, démarrage en côte, trajectoires plus complexes, initiation aux déplacements dans la rue en groupe et encadré, etc. Les bénéficiaires sont identifiés en étroite collaboration avec les structures associatives du quartier. L'association souhaite également développer des stages de mécanique cycle.

Des ateliers « hors les murs » sont également organisés, à destination des habitants du quartier. Ces animations sont composées d'ateliers de co-réparation de vélos et de « récup créative » à partir de déchets issus des cycles. L'association

organise également des balades pour inciter à se déplacer à vélo quotidiennement mais aussi pour les loisirs, en valorisant le cyclotourisme.

Montant de la subvention proposée : 18 000 € en fonctionnement

5) La Cyclofficine

L'association La Cyclofficine, créée en 2010, a pour objet la promotion active de l'usage du vélo et du recyclage pour concourir à la préservation de l'environnement, la lutte contre le dérèglement climatique, la pollution et autres nuisances; ainsi qu'à l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain en promouvant la solidarité. Installée dans le quartier Saint-Blaise dans le 20e arrondissement, la structure promeut la pratique d'une mobilité douce, saine, écologique et en sécurité par l'auto-réparation de cycles, et anime l'espace public dans les quartiers politiques de la ville du 20ème arrondissement.

La Cyclofficine propose en 2020 30 ateliers participatifs d'auto-réparation de vélos dans les quartiers politiques de la Ville.. Sur 5 zones des Portes du 20ème (Saint Blaise, Fougères, Le Vau, Python- Duvernois, Porte de Montreuil), l'association propose un atelier par semaine (soit 1 par mois dans chaque zone) avec un jour et lieu fixé à l'avance. L'objectif est d'assurer une régularité : 1 atelier par mois dans chaque zone pendant 6 mois. La communication s'effectuera avec le soutien de structures locales partenaires (les associations, maisons de quartier, ...) avec lesquelles la Cyclofficine de Paris a déjà des contacts..

Montant de la subvention proposée : 12 000 € en fonctionnement

6) Solicycle – Études et Chantier

Depuis 2001, Études et Chantier Ile-de-France développe un modèle innovant de chantier d'insertion, les ateliers vélo Solicycle contribuant à la promotion de l'usage du vélo au quotidien. Ils allient :

- le lien social, avec des ateliers d'auto réparation, pour le partage des savoir-faire
- le développement durable avec des ateliers recyclant près de 2000 vélos par an, qui sont valorisés sous forme de pièces détachées ou remis en état, puis vendus comme vélos d'occasion
- la solidarité avec la création de postes en insertion destinés à des personnes très éloignées de l'emploi.

Depuis 2016, plusieurs ateliers Solicycle ont ouverts à Paris, fixes et mobiles, en particulier sur les Rives de Seine, à la Porte de Vanves dans le 14e, plus récemment à la Caserne Exelmans dans le 16e et rue d'Oran dans le 18e.

Les ateliers vélos SoliCycle sont des ateliers de recyclage récupérant des vélos destinés au rebut qui sont remis en état ou valorisés sous forme de pièces détachées. Un des moyens d'augmenter significativement l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens est de rendre les usagers de la bicyclette plus autonomes. Dans une démarche centrée sur le partage de savoir-faire, les ateliers vélo SoliCycle proposent des temps d'auto-réparation. Les usagers sont accueillis et conseillés dans l'entretien de leur vélo. Les adhérents effectuent eux-mêmes les réparations sur leur vélo, en bénéficiant de conseils ainsi que d'outils et de pièces détachées mis à leur disposition. Ces séances d'auto-réparation rencontrent un vif succès (2 à 3 fois jours par semaine sur chacun des ateliers).

En 2020, Solicycle souhaite renforcer les actions des ateliers situés Porte de Vanves dans le 14e et rue d'Oran dans le 18e. L'association sollicite également le soutien en investissement de la Ville pour le projet « Les vélos générateurs », issu du Budget Participatif 2017 : il s'agit de vélos producteurs d'électricité afin d'éclairer et sonoriser les événements en partenariat avec des acteurs du quartier.

Montant de la subvention proposée : 9 000 € en fonctionnement et 28 878 €
en investissement

7) **3S – Séjour Sportif Solidaire**

L'association 3S a pour but de contribuer à la réduction des déchets, au développement du sport « zéro déchet » et à la sensibilisation de la population à un autre mode de consommation moins néfaste pour l'environnement. Elle inscrit son projet dans une dimension d'intérêt général, en s'ouvrant à tous les publics et en préservant à ses activités un caractère non lucratif. Son activité porte principalement sur le réemploi de matériels et d'équipements sportifs (vélos, trottinettes, rollers etc). L'association souhaite notamment rendre accessible l'apprentissage du vélo, pour promouvoir la mobilité active, encourager la pratique du sport et apprendre à rouler en ville en toute sécurité. Depuis avril 2018, l'association gère un lieu de récupération de matériel sportif et une boutique atelier dans le 17e arrondissement, la Recyclerie Sportive.

En 2020, l'association souhaite poursuivre les animations tournées vers le vélo, à travers des ateliers d'apprentissage (vélo école) et des ateliers de co-réparation favorisant l'autonomie des cyclistes. Elles ont lieu sur le mail Bréchet dans le 17e et sur la rue René Binet dans le 18e, dans des secteurs classés Politique de la Ville.

Les ateliers de co-réparations sont accessibles sans participation financière et ont lieu en bas des immeubles dans les mêmes secteurs.

Montant de la subvention proposée : 4 600 € en fonctionnement

8) **RÉPAR**

Créé en 2018, l'association RéPAR est le réseau parisien des ateliers de réparation vélo participatifs et solidaires. Réunissant l'ensemble des acteurs présents à Paris, elle a pour objet de promouvoir et valoriser leur activité sur leur son territoire, de mutualiser les moyens de plusieurs associations et de favoriser l'échange de connaissance. Elle aide à la création et au développement de nouvelles associations dans une logique non-concurrentielle dans le but de favoriser un maillage territorial intelligent et respectueux des activités de chacun. Ces ateliers la composant concourent à la promotion active de l'usage du vélo en milieu urbain, en facilitant l'acquisition, l'entretien, la réparation, le recyclage et le réemploi des bicyclettes.

En 2020, le réseau souhaite se mobiliser sur la mise en place d'ateliers mobiles dans les quartiers Politique de la Ville des 10e, 13e, 14e, 17e, 18e, 19e et 20e. Ce projet est soutenu par Paris Habitat, partenaire de la démarche. Les ateliers mobiles sont assurés par les associations membres du RéPAR. Les habitants peuvent profiter des outils et des pièces détachées nécessaires à leurs réparations. L'accès à ces ateliers et aux pièces détachées est totalement gratuit. Des animateurs mécaniciens assurent l'aide technique et sont épaulés par des animateurs chargés de la médiation. L'association souhaite ainsi amener le public touché à devenir autonome en termes de réparation et d'entretien des vélos.

Montant de la subvention proposée : 13 000 € en fonctionnement

9) **Accueil Goutte d'Or**

L'association Accueil Goutte D'or, créée en 2019, a pour objet de promouvoir, favoriser et harmoniser toutes initiatives permettant de répondre aux multiples exigences de justice et de solidarité au sein du quartier de la Goutte d'Or et tout particulièrement d'aider à l'accueil, à l'insertion des habitants dans ce quartier

ainsi qu'à son développement social. En 2020, l'association souhaite mettre en place un nouveau projet, « Toutes à vélo ! », qui vise à développer l'apprentissage du vélo pour des femmes habitantes de ce quartier. Il contribuera à développer la mobilité des habitantes leur permettant d'atteindre des objectifs sociaux ou professionnels, d'augmenter leur autonomie et d'agir sur leur santé. Malgré leur appréhension, ces femmes, issues de l'immigration pour la plupart, ont conscience que le vélo constitue une véritable solution économique, écologique et pratique pour se déplacer en ville. Grâce à l'intervention d'animateurs spécialisés, cette vélo-école permettra aux femmes d'apprendre l'équilibre, la circulation en milieu protégé puis en ville, d'appréhender les règles de sécurité et enfin de connaître les techniques d'entretien courant d'un vélo.

Montant de la subvention proposée : 3 000 € en fonctionnement

10) Cocyclette

Récemment créée, l'association a pour objet de promouvoir les mobilités actives afin de développer un environnement urbain plus agréable et respectueux de la planète. Elle incite les citoyens à transformer les habitudes de mobilité du quotidien vers des mobilités actives et à donner envie au plus grand nombre d'envisager de prendre un vélo pour se déplacer au quotidien grâce à des activités ludiques et pratiques. En 2020, l'association a souhaité développer deux nouvelles activités pour avoir une approche complète, en touchant le plus de personnes possible et en les accompagnant sur le long terme dans le changement d'habitude. Il s'agit d'un jeu participatif pour sensibiliser un large public sur la mobilité du quotidien et la solution du vélo urbain, et d'une formation-coaching pour accompagner concrètement les personnes souhaitant se déplacer à vélo (plusieurs sessions en groupe). Les animations proposées (balades et jeux de piste) pourront toucher jusqu'à 500 personnes grâce au jeu participatif et accompagner ensuite jusqu'à 100 personnes réceptives avec la formation-coaching vers le vélotaf. Ces activités seront organisées dans les entreprises et écoles intéressées, avec des sessions grand public prévues.

Montant de la subvention proposée : 5 000 € en fonctionnement

11) Le Petit Biclou

L'association Le Petit Biclou, créée en 2019, a pour but de faire découvrir le milieu du vélo en facilitant l'entretien de son cycle, en donnant accès à un local disposant d'outils adaptés et en favorisant l'apprentissage de la réparation de son vélo à travers le savoir-faire de bénévoles. Elle souhaite promouvoir et créer une dynamique autour de l'utilisation du vélo dans le quartier Kellermann dans le 13ème en permettant à chacun d'acquérir la compétence et l'habitude de réparer son vélo, avec l'aide de bénévoles, grâce à des ateliers d'auto réparation. Dans l'attente d'un local, Le Petit Biclou propose d'organiser des ateliers d'auto réparation vélo itinérants en pied d'immeubles. Pour permettre leur tenue, l'association souhaite s'équiper d'un vélo cargo pour permettre le déplacement des outils et du matériel nécessaires à la tenue de ces ateliers.

Montant de la subvention proposée : 5 000 € en fonctionnement et 4 000 €
en investissement

Je vous demande de m'autoriser à signer les conventions correspondantes avec ces 11 associations leur attribuant des subventions d'un montant total de 134 600 euros en fonctionnement et de 44 378 euros en investissement.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris